

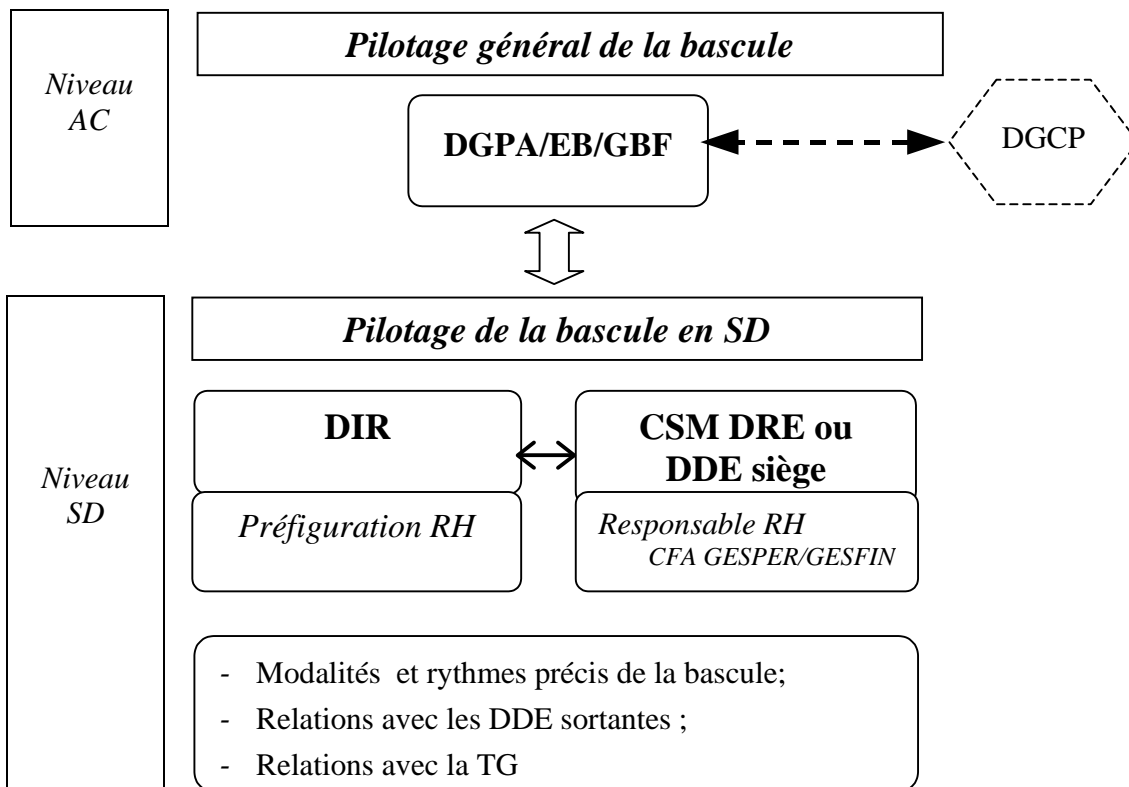
Annexe 1

Le pilotage de la bascule de la gestion administrative et financière des DIR

1. Le pilotage de la bascule

Le pilotage de la bascule est repose sur 2 niveaux :

- 1 niveau de coordination national et d'assistance générale : il s'agit du rôle de pilotage général de DGPA/EB/GBF ;
- 1 niveau de pilotage de la mise en œuvre opérationnelle : Ce niveau repose sur une étroite collaboration entre le préfigurateur RH de la DIR et le responsable RH de la DRE ou DDE chargée de la gestion administrative et financière des personnels de la DIR. Il s'agit d'assurer la coordination des différents acteurs de terrain, en relation avec la TG, pour les différentes étapes de préparation et de mise en œuvre de la bascule, tant sur le plan organisationnel que technique. Le responsable RH pourra s'appuyer sur le Correspondant fonctionnel d'application (CFA) GESPER/GESFIN pour les aspects techniques.



Définition du pilotage général :

- **DGPA/EB/GBF** est chargé de définir, en relation avec la DGCP, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre GESPER+/GESFIN les modalités organisationnelles et techniques générales de la bascule, notamment pour ce qui concerne les transferts de dossiers de paye en TG et l'établissement du ou des GEST de bascule.
- **DGPA/EB/GBF** est chargé d'apporter une assistance aux services déconcentrés, pour tous les domaines de la bascule, hors la mise en œuvre technique sur GESPER/GESFIN. Notamment, DGPA/EB/GBF est saisi rapidement de tout problème rencontré avec la TG, ne trouvant pas de solution au niveau local, pour recherche d'un règlement avec la DGCP.

Définition du pilotage en SD :

- **Le Responsable RH du service CSM est chargé de piloter la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.** Il se coordonnera avec le préfigurateur RH de la DIR, notamment pour les transferts de dossiers entre DDE sortantes d'une part, DIR et CSM d'accueil d'autre part. Le responsable RH du service CSM s'appuie sur son **CFA GESPER/GESFIN**, pour les aspects techniques de la bascule.
- **Le CSM, chargé de la gestion administrative et financière des personnels de la DIR** est chargé des relations avec la TG : il informe rapidement DGPA/EB/GBF de tout problème ne trouvant pas de solution au niveau local.

2. L'assistance technique (assurée par le CETE Nord Picardie)

Les applications concernées sont les suivantes :

- Gesper+ : gestion administrative du personnel dans les services déconcentrés
- Gesfin : gestion financière du personnel dans les services déconcentrés

Les prestations d'assistance technique sont coordonnées par le Pôle de diffusion (CETE Nord Picardie).

Les prestations d'assistance et de suivi sont les suivantes :

L'assistance vise le soutien permanent des utilisateurs en phase d'exploitation des applications. Elle est assurée à 3 niveaux :

- Au niveau du service, par le correspondant fonctionnel d'application (CFA) qui intervient directement auprès des utilisateurs ;
- Au niveau du pôle de diffusion (CETE Nord Picardie), par le diffuseur auquel a recours le CFA en cas de problème insoluble à son niveau ;
- Au niveau de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre d'Accompagnement (CETE Nord Picardie/CETE Sud Ouest), qui prennent en charge les problèmes portés par le diffuseur.

L'assistance apportée par le pôle de diffusion permet de :

- Répondre aux questions concernant l'utilisation et les possibilités d'utilisation des applications ;
- Analyser les anomalies ou les erreurs de manipulations pour les rectifier ou les transmettre à l'Equipe Projet d'Accompagnement pour traitement ou information.
- L'assistance aux utilisateurs qui se déroulera de manière classique, avec, pour outils de dépôt de demandes d'assistance, la messagerie et/ou le téléphone.